

AFFAIRE N° 39. - Location d'un terrain de 500 m² appartenant à Monsieur HOAREAU Luc pour l'installation de quatre citernes pour l'alimentation en eau de la région dite des Rampes de SAINT-FRANÇOIS

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Cette question a déjà été soumise au Conseil Municipal dans sa séance du 12 Août 1968 qui a approuvé la location de ce terrain pour un an, soit pour la période allant du 12 Octobre 1967 au 12 Octobre 1968. Toutefois, s'agissant d'une installation qui sera maintenue en place jusqu'à ce que le problème de l'alimentation en eau de cette zone soit définitivement résolu, il convient d'approuver la location de ce terrain de 500 m² pour une période indéterminée pour le prix forfaitaire de 50.000 Frs par AN.

La dépense correspondante sera imputée, pour l'année 1969, sur les disponibilités de l'article 630 - chapitre 932 du budget primitif 1969.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

Saint-Véris, le 11.3.69

L. le Chef

le Secrétaire Général

signé: M. Kessler

Une copie certifiée conforme

le Directeur des Affaires Financières

signé: M. Huguereau